FO-DGFIP 53 - DDFIP de la Mayenne 24 Allée de Cambrai 53014 LAVAL Cedex

CHSCT : compte-rendu de la session du 02 février 2021

Représentant de l'administration : M. Cuiec Président du CHS-CT de la Mayenne, Mme Guyot Adjointe du DDFIP ;
Membres titulaires représentants du personnel : Mme Bottier SF, Mme Louvard CFDT Mme Massolo CGT, M, Aurelle SF, M. Loyant FO ;
Autres participants : Mme Fort Assistante sociale, M. Becam (budget) et M. Lesage (logistique, immobilier) Assistants de prévention, M Pietri secrétaire animateur du CHS-CT.

Ordre du jour :

1 : Élection du secrétaire du CHS-CT : Un secrétaire sera désigné pour chaque session alternativement.

2 PV du CHS du 29/09/2020 : adoption reportée au prochain CHS.

3 Dossiers immobiliers :

- IMPLANTATION DU CENTRE DE CONTACT DU SERVICE DES RETRAITES DE L ETAT (SRE) SUR LE SITE DU CFP MAC DONALD (aile ouest du 3e étage) :

Le SRE a nécessairement imposé des contraintes inhérentes à la spécificité des missions attribuées au centre de contacts à destination des pensionnés de l'État. Il s'agira en effet d'un pôle téléphonique et de traitement des courriels des usagers de ce service. Le CGR RENNES a également été sollicité pour préparer cette installation.
L'INSPECTEUR SANTE SECURITE AU TRAVAIL a rendu un rapport rappelant les principales préconisations au regard des risques amiante, électrique et incendie, et en matière d'aménagement des postes de travail (risque biologique/crise sanitaire, mobilier, acoustique et éclairage). Un maître d'œuvre expérimenté (Centre de contacts du Mans, Coriolis) a rendu une étude de faisabilité transmise pour avis au SRE. A noter l'installation prévue d'une VMC double-flux sur ce seul service! Enfin une étude acoustique a été réalisée pour optimiser les conditions de travail des 8 agents installés sur chacune des 4 plates-formes téléphoniques. Les travaux doivent débuter en mars prochain et sont prévus sur 4 mois. J'ai demandé à ce que les résultats des mesures d'empoussièrement amiante (avant, pendant et après travaux) soient communiquées aux représentants du personnel (RP) au CHS-CT. L'installation du service est prévu le 1er septembre prochain avec un début d'activité réel au 1er janvier 2022 après une période de formation tout en étant accompagné par le CGR RENNES.
Les agents bénéficieront des horaires variables sur 5 jours/semaine. Ils travailleront par 1/2 journée alternativement au téléphone puis au traitement des mails. Ils seront équipés d'un PC portable et d'un téléphone mobile en cas de nécessité de télétravail. Un groupe de travail national est prévu très prochainement pour ce service.

Afin de permettre la réalisation de ce chantier, il est nécessaire de repositionner les services de

contrôle de la DDFIP (PCRP, PCE, BDV, BCR) au 3e étage. Cela nécessite également des travaux d'aménagement qui sont en cours pour un déménagement prévu les 23 et 24 février prochains. Les chefs de service ont été consultés. La norme de 4 m²/agent (crise sanitaire) est respectée a priori. Les salles de réunion du 3e sont réaménagées en bureau. Une nouvelle salle de réunion est aménagée au 1er étage sur le palier central (ex-enregistrement). L'espace de convivialité est agrandi sur le palier du 3e. Des prestations de nettoyage après travaux sont demandées. Les éclairages ont été revus, mais il est regretté qu'un seul interrupteur par bureau soit installé pour 2 dalles LED dimables (2 agents/bureau dans cette nouvelle configuration). Les demandes de communication aux RP des résultats des mesures d'empoussièrement amiante sont demandées.

- CFR MAYENNE INSTALLATION DU SGC :

Ce service est installé au 1er étage du CFP (juin juillet 2020). Il doit accueillir les agents du PAYS DE MAYENNE, de GORRON, de VILLAINES LA JUHEL (2021), puis d'ERNEE et EVRON. Le DDFIP regrette que trop de mobiliers « inutiles » encombrent les espaces réaménagés.
Le CH MAYENNE a été installé au 1er étage le 7 janvier pour permettre d'installer le SIE ce 19 février au RDC. La caisse du SIP a été cloisonnée. Une entreprise doit passer le 10 février pour envisager la réfection des volets défaillants. Les anciens devis signés n'ont pas connu de suite de la part des entreprises. Concernant les téléphones, il semble qu'il y ait un problème technique de compatibilité. Les toilettes vont être refaites en avril. Le réfectoire sera élargi. Une fontaine à eau sera installée à l'étage. Une question de principe a été soulevée récemment quant à l'usage réservé du parking en sous-sol à certains personnels.

- CFR CHATEAU-GONTIER :

Installation provisoire du CGS sur les 2 niveaux en attendant d'être installé au 1er étage. Des travaux électriques et de peinture sont prévus d'ici le printemps.

4: examen des accidents de travail

Un AT sur Cambrai: une glissade sur sol mouillé (jour de pluie) au niveau de l'entrée du réfectoire. Une solution est recherchée pour éviter ce problème. (tapis plus absorbant ou réfection de carrelage ?)

5 : examen des fiches de signalement :

Une fiche (fonds de solidarité, insultes) sans suite, car l'usager n'est pas sur le département ;
une fiche (impôt sur le revenu, insultes) qui a été suivie d'un courrier de mise en garde du DDFIP ;
une fiche (impôt des professionnels, menaces) sans suite, en effet l'identité de l'auteur n'est pas déterminée (père de l'usager ?)

6 : examen des annotations au registre de santé et sécurité au travail :

Mayenne : Devis en cours pour les volets électriques, vélo-rack en cours, demande de nettoyage des contours des huisseries

CDIF : Problèmes de cordon pour les téléphones pris en compte

Laval : demandes trolleys satisfaites ou en cours de traitement dans le cadre du télétravail (PCRP, PCE)

7 Propositions d'actions : Budget disponible : 14 700 € (33 % du budget 2020)

Du fait de factures 2020 non parvenues et des annulations de formations prévues en 2020 en raison de la crise sanitaire, près de 5 500 € ont été rendus à l'administration au titre de 2020. Ces facturations 2020 non parvenues et les formations autorisées en 2020 mais non réalisées sont reportées sur 2021 et devront être réglées sur le budget 2021.

Plusieurs propositions d'actions ont été soumises au votre du CHS-CT pour 2021 :

- Accord de principe pour l'installation de type vélo-rack au sous-sol du CFP MAYENNE ;

- Avis favorable pour les formations CHS suivantes : formation gestes et postures (prévoir si possible une formation sur le site d'affectation des stagiaires), RPS « prévenir l'épuisement professionnel et le burn out », formation qualité de vie au travail (sophrologie et méditation, 1 séance d'initiation, 4 séances d'approfondissement), gérer les relations interpersonnelles grâce à l'intelligence émotionnelle (2 sessions), risques routiers, formation véhcules découverte des situations à risque (1 session au Mans), guide-files et serre-files (seulement 6 candidats!), incendie sur feu réel ;

-Avis défavorable : gestion des violences car redondante avec la formation « gérer les relations interpersonnelles grâce à l'intelligence émotionnelle ».

8 : Questions diverses

-Masques anti-COVID : Seuls les masques artisanaux sont proscrits sur le lieu d'activité professionnel. **Les masques chirurgicaux et les masques en tissus homologués catégorie 1 qui ont été distribués par la DDFIP 53 ou la PREFECTURE sont donc autorisés.**

-Cas COVID19 : sur le site de Mayenne : plusieurs cas recensés (SIP et SIE).

-TELE-TRAVAIL : 18 % de l'effectif mayennais en télétravail soit un taux inférieur proportionnellement aux autres directions de l'inter-région (30 %). Cette différence s'explique en partie par un faible usage des transports en commun en Mayenne. La DGFIP souhaite remonter le taux national en équipant 80 % agents en PC portables. En Mayenne, le taux d'usage des PC portables est de 60 % seulement. 16 agents sont placés en télétravail par le Médecin De Prévention (MDP). Il est rappelé que ces agents doivent respecter strictement cet avis médical professionnel. Ils peuvent toutefois demander un aménagement au MDP avant de pouvoir retravailler en présentiel. Le MDP est seul compétent pour revenir sur ces décisions. Pour les agents volontairement en télétravail, c'est le chef de service qui décide des modalités de fonctionnement. Le télétravail ne peut pas être imposé. En 2021, au moins 50 % des agents mayennais doivent être dotés d'un portable (60 PC en cours de remplacement actuellement). Il est également prévu d'équiper les agents en télétravail de téléphones mobiles professionnels. On se prépare au cas où…

-Un GT accueil est prévu le 18 février prochain.

-Les TPE équipant les services de caisse notamment à Mayenne et à Mac Donald sont défaillants. Une commande en vue de leur remplacement serait en cours.

Vos représentants du personnel FO FINANCES au CHSCT de la Mayenne:
Patricia PIRON, Vincent LOYANT
Pour nous joindre :**BALF FO DGFIP 53 : fo.ddfip53@dgfip.finances.gouv.fr**

FO la force syndicale DGFiP 53
Section de la Mayenne